

fortune au Manitoba. Il nous est revenu quelque temps après et a été employé à la douane, d'abord aux Trois-Rivières, puis à Montréal et il en est sorti pour accepter à la demande de M. Brunet, la charge de comptable du bureau de Montréal de la Banque Nationale.

M. Benoit remplit depuis quelque mois la position de gérant de la succursale que la banque a établie sur la rue St Laurent, dans la bâtisse du Monument National.

Nous croyons pouvoir ajouter, sans avoir la prétention d'imposer notre opinion, que le choix de M. Benoit serait bien vu par tous ceux qui s'intéressent aux affaires de la banque à Montréal.

LA CULTURE ELECTRIQUE

(Suite)

RÉSULTATS OBTENUS AVEC LE GÉOMAGNÉTIFÈRE.

La première expérience d'électro-culture par le géomagnétifère a été faite en 1891 dans un champ planté en pommes de terre et appartenant à M. Bouchet, à Merlieu, près Montbrison (Loire). Deux géomagnétifères de 8^m50 de hauteur ont été placés au mois d'avril, et dès le mois de juillet, on constatait les résultats suivants consignés dans un rapport: "Le regard est arrêté par une irrégularité sensible dans la végétation du champ. Dans un cercle limité exactement par la place occupée dans le sol par les fils conducteurs de l'électricité atmosphérique, les plants de pommes de terre ont une vigueur double de celle des plants occupant le reste de la terre. Et cela sans une lacune, sans un vide, sans un point faible dans ce groupe de tiges superbes circonscrit nettement comme par un trait de compas."

Voici, relativement à la même expérience, le rapport de la Commission déléguée par la Société d'agriculture de Montbrison:

"Les soussignés convoqués, etc... pour examiner les résultats des expériences de l'influence de l'électricité sur la végétation commencée, au point de vue de la grande culture, sous la direction et d'après le système du F. Paulin, directeur des écoles communales de Montbrison, par M. Bouchet, de Merlieu, ont fait les constatations suivantes:

"Dans un champ de pommes de terre, joignant la grande route de Montbrison à Montrond, un géomagnétifère de 8 m. 50 de hauteur a fait sentir son influence sur une su-

perficie de 20 mètres de rayon. Dans cette partie de la terre, les tiges de pommes de terre, d'un volume et d'une végétation extraordinaires, ont conservé jusqu'à ce jour (23 septembre) une verdure qui contraste sensiblement avec les portions voisines. Les tiges ont été mesurées, elles atteignent jusqu'à 1 m. 4 de hauteur et 2 centimètres de diamètre.

"Après cette première constatation de la végétation extérieure, les membres de la Commission ont désigné sur cette portion du champ influencé deux quadrilatères de 16 mètres chacun de superficie; puis dans le reste de la terre, deux carrés de même contenance. Ces quatre carrés ont été désignés, sans choix spécial d'un endroit dénotant une végétation plus forte, mais répondant à la moyenne, soit de la partie influencée du champ, soit de l'autre partie.

"Les plantes ont été arrachées et les tubercules pesés sous les yeux de la Commission. Les résultats ont été les suivants:

"Les 32 mètres de superficie de la portion influencée ont fourni 90 kilogrammes de tubercules; les 32 mètres de la portion non influencée ont fourni 61 kilogrammes.

"Les sillons de plantation des pommes de terre étaient à la même distance dans les quatre carrés, et le nombre des plantes était égal.

"Signé:

"CHAUVE, LAFOND, ROUDEL,
A. BRASSART."

La production par hectare serait donc de 28,000 kilogrammes pour la partie influencée, au lieu de 18,000. Ce produit obtenu sans fumure spéciale, avec une variété d'un faible rendement (pomme de terre violette) égale les récoltes de culture intensive à grosse dépense d'engrais chimiques.

Le 11 octobre, on a arraché 60 pieds de pommes de terre dans la partie influencée et 60 pieds dans la partie non électrisée. Les 60 pieds non influencés ont produit 25 kilog. de pommes de terre, les 60 pieds influencés, 63 kilogrammes. Encore faut-il ajouter que tandis que les tubercules non influencés étaient mûrs et n'augmenteraient plus, au contraire, les tubercules influencés n'avaient pas achevé leur croissance, leur tige était verte, et la pellicule du tubercule encore à peine formée.

A la récolte définitive, le 27 octobre, il a été impossible de se rendre compte exactement du rendement par suite des nombreux lar-

le cercle influencé se détachait parfaitement par la grosseur de ses fruits et leur nombre; à vue d'œil la récolte était doublée.

A noter dans cette expérience qu'un des deux géomagnétifères étant trop près d'une rangée d'arbres et plus bas qu'eux n'a rien produit.

La Société d'agriculture de Montbrison a sanctionné le succès obtenu à Merlieu par une médaille de vermeil décernée au frère Paulin.

A suivre.

LE PROGRAMME DU PARTI OUVRIER

Le congrès ouvrier qui vient de se terminer a produit un programme politico-économique qui, naturellement, est assez radical. Nous croyons que les membres du Congrès sont des adeptes de la politique qui consiste à demander le plus pour avoir le moins et, dans notre état social, au Canada, nous ne panons pas qu'il y ait lieu de s'effrayer outre mesure des idées émises dans ces sortes d'assemblées délibératives. Cependant ces idées indiquent un état mental dont il faut tenir compte et qu'il est du devoir des amis de la paix sociale de discuter avec les ouvriers et de tâcher de rectifier, si c'est possible.

Les principaux articles de ce programme sont ceux-ci:

1o Un plébiscite sur la question de l'indépendance du Canada, de l'annexion aux Etats-Unis ou du maintien du lien colonial.

2o Toutes les taxes payées par la propriété foncière.

3o La fête du travail, jour de fête légale.

4o Tarif uniforme de 2c. par mille pour le prix du transport des voyageurs sur tous les chemins de fer.

5o Tous les chemins de fer, la propriété de l'Etat.

6o L'Etat assureur sur la vie.

7o La journée de huit heures, journée légale de travail, et obligation par les entrepreneurs de travaux publics de respecter cette loi.

8o Réimposition du droit d'exportation sur les billots et abolition des droits sur le tabac en feuilles.

9o Suffrage universel pour les élections municipales; les élections ayant lieu le 1er janvier, qui sera jour de fête légale et la votation devant être ouverte jusqu'à 8 heures du soir.

10o Moyens plus faciles de faire payer les salaires par voie des tribunaux; premier privilège pour les salariés sur le produit de leur tra-